



PERFECTIONNEMENT À LA COMPTABILITE GENERALE - NIVEAU 2

Durée : 2 Jours

PUBLIC : *Pré-requis : connaître les principes fondamentaux de la comptabilité et maîtriser la comptabilisation des opérations courantes (niveau correspondant à la formation «Initiation à la comptabilité générale – Niveau 1»*

.Responsables comptables, comptables uniques qui participent aux opérations de clôture, collaborateurs de service comptable

.Toutes personnes en charge de l'établissement de l'arrêté des comptes annuels

OBJECTIFS

- ➔ Maîtriser la comptabilisation des écritures de clôture des comptes
- ➔ Contrôler et justifier ses comptes
- ➔ Fiabiliser l'arrêté des comptes
- ➔ Savoir élaborer le bilan, le compte de résultat et l'annexe

METHODOLOGIE

- Alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques d'application
- Cas pratiques :
 - ✗ mise en situation réelle : du contrôle des pièces comptables à la justification des comptes
 - ✗ rapprochement bancaire et traitement des écarts
 - ✗ établir une déclaration de TVA et effectuer le cadrage avec la comptabilité
 - ✗ entraînement à l'enregistrement de toutes les opérations de clôture des comptes
 - ✗ cas pratique de synthèse qui amène à l'établissement du bilan et du compte de résultat
 - ✗ étude d'une annexe
- Les participants recevront le support de cours avec les exercices et leurs corrigés
- Conseils pratiques et méthodologiques

Tous les programmes sont modifiables pour être adaptés à vos besoins propres

PERFECTIONNEMENT À LA COMPTABILITE GENERALE -NIVEAU 2

PROGRAMME :

● LE SUIVI, LE CONTRÔLE ET LA JUSTIFICATION DES COMPTES

- ◆ Les comptes clients, fournisseurs et autres tiers : suivi et lettrage
- ◆ La révision et la justification des comptes de la balance
- ◆ Le rapprochement bancaire
- ◆ Le cadrage des bases de la TVA
- ◆ Les contrôles de cohérence des états

● L'ARRÊTE DES COMPTES

- ◆ Les opérations de clôture des comptes :
 - ✓ les régularisations des charges et produits : charges à payer, charges et produits constatés d'avance, à recevoir...
 - ✓ les règles applicables aux actifs immobilisés : les amortissements et les dépréciations,
 - ✓ les dépréciations de l'actif circulant : stocks, créances... ,
 - ✓ les provisions pour risques et charges,
 - ✓ le traitement des stocks : l'inventaire et les variations de stocks,
 - ✓ les charges et produits exceptionnels
- ◆ Construire le dossier de clôture : l'organisation de la clôture (planning, répartition des tâches...), les règles relatives à l'arrêté des comptes, les dossiers de contrôles

● L'ELABORATION DES COMPTES ANNUELS

- ◆ Bâtir le bilan et le compte de résultat
- ◆ Rédiger l'annexe

**La formation sera adaptée à vos spécificités.
Les exemples et exercices pourront être basés sur vos propres
documents comptables.**